



Évaluations nationales 6ème

publié le 14/09/2021

Les évaluations nationales de 6e auront lieu du 13 septembre au 1er octobre 2021.

Un objectif : faciliter la personnalisation des enseignements

L'entrée au collège reste un moment crucial où la définition des actions pédagogiques à mettre en œuvre afin d'accompagner tous les élèves vers la réussite doit se faire.

Cette évaluation doit notamment permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un panorama de certaines compétences et connaissances de chaque élève et favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés au plus près des besoins de chacun. Elle permet également d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements et dans le cadre de la continuité école/collège.

En quoi consiste l'évaluation de début de sixième ?

Cette évaluation se déroule entre le 13 septembre et le 1er octobre 2021 pour tous les élèves de sixième.

Elle est entièrement réalisée sur support numérique, via une plateforme en ligne. Après saisie d'un identifiant et d'un mot de passe distribué à chaque élève à son entrée dans la salle, l'élève se connecte à la plateforme d'évaluation.

Les épreuves sont conduites de manière adaptative : après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de son niveau de maîtrise. La correction est automatique.

L'évaluation est composée de deux épreuves non consécutives, en français et en mathématiques, de 60 minutes chacune (10 minutes de préparation et 50 minutes d'épreuve) et d'un test de fluence.

En français

L'élève doit résoudre des exercices portant sur :

sa compréhension de l'écrit : textes littéraires, documents, images

sa compréhension à l'oral : supports audio et vidéo

ses connaissances en étude de la langue : orthographe, grammaire, lexique

La compréhension de textes écrits longs est complétée par un test de fluence qui permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute avec justesse et vitesse. La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur mais de manière préférentielle par un professeur de français, dès les premiers jours de l'année scolaire. L'enjeu est primordial : un élève qui concentre ses efforts sur le déchiffrage ne peut pas se consacrer à l'essentiel : la compréhension de ce qu'il lit.

Dans le contexte particulier de la rentrée 2021, des questions ont été ajoutées afin de recueillir le ressenti des élèves par rapport à la crise sanitaire de 2020-2021. Ce questionnaire est facultatif.

En mathématiques

L'élève est interrogé sur :

sa connaissance des nombres

ses capacités de calcul et de résolution de problèmes

ses connaissances dans les domaines de la géométrie et des grandeurs et mesures

Les résultats de l'évaluation

Chaque élève bénéficie d'un retour individualisé. Les parents d'élèves sont également informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant pour mieux soutenir les apprentissages de chacun.

Dans cette optique, la compréhension de texte en français et la résolution de problème en mathématiques font l'objet d'une évaluation spécifique. Une restitution détaillée des réponses de chaque élève permettra aux enseignants et aux élèves d'évaluer leur niveau de maîtrise sur ces deux domaines.

Les élèves pour qui des difficultés seront repérées par les évaluations seront incités à profiter du dispositif Devoirs faits.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.